

COMMUNE DE SAINT-LAURENT-LES-TOURS
Procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 18 janvier 2021

Date de convocation : 13 janvier 2021

Présents :

Mme Stéphanie ROUSSIES, Maire
Mr Alain BOURDET, Mme Emilie LEFEBVRE, Mme Géraldine ARNOULD, Mr Stéphane DEVEZ, adjoints
Mr Francis JAMMES, conseiller délégué
Mmes Nathalie BRUNET, Sandie CASSAN, Ginette GINESTE, Joëlle SABATIE, Mrs Didier GAYA, Florian LAFLORENCIE, conseillers municipaux

Excusés et représentés :

Mme Amélie VERGNE par Mme Stéphanie ROUSSIES
Mr Michel ARNAUDET par Mme Stéphanie ROUSSIES
Mr Jean-François GUERRAND par Mr Alain BOURDET

Ordre du jour :

1. Approbation des comptes-rendus du conseil municipal du 7 décembre et du 21 décembre 2020
2. Travaux Avenue Jean Lurçat : avenant à signer avec le Maître d'œuvre pour clôturer le marché de maîtrise d'œuvre
3. Voirie : plan pluriannuel investissement 2021 à 2023
4. SISMICAZOT : évolution du projet
5. Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau – année 2019
6. Approbation du rapport d'activités 2019 du SYDED
7. Questions diverses

Secrétaire de séance : Mr Stéphane DEVEZ

1. Approbation des comptes-rendus du conseil municipal du 7 décembre et du 21 décembre 2020

Les comptes-rendus des deux dernières séances du conseil municipal en date du 7 décembre et du 21 décembre 2020 sont approuvés à l'unanimité.

2. Travaux Avenue Jean Lurçat : avenant à signer avec le Maître d'œuvre pour clôturer le marché de maîtrise d'œuvre

Mme la Maire rappelle que par délibération en date du 9 novembre 2020 il a été décidé de stopper les travaux d'aménagement de l'avenue Jean Lurçat pour la partie sécurisation et revêtement.

Un protocole d'accord a été signé entre la commune et la société COLAS afin de dédommager l'entreprise. Afin de se conformer à la réglementation en vigueur en matière de commande publique, Mme la Trésorière de St Céré nous demande de prendre une délibération autorisant Mme la Maire à signer un avenant avec le maître d'œuvre afin de clôturer le marché de maîtrise d'œuvre.

Le marché initial s'élevait à 39 900 € HT, l'avenant au marché pour la mission non réalisée est de - 17 955 € HT. Par conséquent le marché de maîtrise d'œuvre se clôture à la somme de 21 945 € HT.

Après un vote à main levée, le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité pour autoriser Mme la Maire à signer l'avenant de clôture du marché de maîtrise d'œuvre avec le bureau d'études Dejante.

3. Voirie : plan pluriannuel investissement 2021 à 2023

Mr Francis JAMMES informe que la commission voirie s'est réunie le 5 janvier 2021 et a fait des propositions quant aux routes prioritaires pour établir une liste de voies à refaire dans le cadre du plan pluriannuel pour les trois années à venir.

Mr Francis JAMMES explique que Cauvaldor a déterminé pour chaque commune une longueur de voirie annuelle (940 m pour St Laurent). Il précise que les voies dénommées rues comptent pour deux fois leur longueur. Pour l'ensemble des 77 communes de Cauvaldor, 82 kms de voirie seront refaits en sachant qu'un km coûte 32 000 € environ.

Pour 2021, deux rues ont été proposées : la rue de Gary et une partie de la rue de Labrunie pour une longueur de 1 040 m.

Pour 2022, l'amphithéâtre (impasse près de Lascol) et la route de la Crayssague (route de Crayssac vers Teyssieu) pour 770 m.

Pour 2023, la rue des côteaux et la rue des lilas (sud) pour 960 m.

Pour le point à temps et l'enrobé à froid, Mr JAMMES réfléchit à une autre façon de réparer les trous de la chaussée en se référant à la commune de St Paul de Vern qui revêt toute la largeur de la voie.

Mme Sandie CASSAN est d'avis que lorsque la commune effectuera l'adressage sur le village de Crayssac, il conviendra d'être vigilant quant à la dénomination des voies étant donné que Cauvaldor comptabilise différemment les longueurs selon l'appellation rue ou voie.

4. SISMIKAZOT : évolution du projet

Mme la Maire rappelle que le projet SISMIKAZOT a été acté pour un montant de 3 000 € par délibération en date du 12 octobre 2020.

A ce jour, les subventions versées ou promises s'élèvent à la somme de 2320 €.

Mme Emilie LEFEBVRE informe qu'un questionnaire sur l'alimentation a été distribué à tous les parents d'élèves dont le retour est attendu pour le 25 janvier 2021.

Elle présente la chronologie du projet qui va s'étaler sur 4 jours du 1 février au 4 février 2021.

Toutes les classes de primaire seront associées et participeront à ce projet culturel à la cantine scolaire pendant les heures de classe mais aussi pendant la garderie péri-scolaire.

Mmes Joëlle SABATIE, Géraldine ARNOULD, Stéphanie ROUSSIES, Ginette GINESTE, Mrs Florian LAFLORENCIE, Alain BOURDET se portent volontaires pour aider à gérer les enfants à la garderie.

En raison des conditions sanitaires actuelles il n'y aura pas de vernissage mais une journée portes ouvertes pourra être organisée en fin d'année, avec la fête de l'école.

Des photos seront réalisées et mises sur le site de la mairie et une impression papier sera transmise aux parents dans les cahiers de liaison. Un droit à l'image de chaque enfant devra être demandé à la rentrée prochaine.

Pour information, des mesures complémentaires concernant l'organisation de la cantine ont été reçues de l'Education Nationale. La plupart des recommandations sont déjà satisfaites dans notre école.

Les travaux de mise aux normes et de sécurité programmés dans la cour des maternelles auront lieu aux vacances de Pâques pour la porte et aux vacances d'été pour la cour. Ils seront subventionnés à hauteur de 70 %.

5. Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau – année 2019

Mme la Maire informe que ce rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau a été validé en séance du conseil syndical AEP St Laurent Belmont en date du 17 décembre 2020.

Chaque commune adhérente (St Laurent et Belmont-Bretenoux) doit à son tour le présenter à chaque assemblée. Chaque conseiller a été destinataire d'un exemplaire afin de pouvoir le valider.

Mme la Maire explique que les 834 abonnés (235 à Belmont-Bretenoux et 589 à St Laurent) ont moins consommé en 2020 ; la consommation moyenne est de 117 m³ par foyer. Les pertes sont également en diminution.

Après un vote à main levée, le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité pour approuver ce rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau pour l'année 2019.

6. Approbation du rapport d'activités 2019 du SYDED

Mme la Maire présente ce rapport d'activités du Syded qui a été transmis pour lecture aux conseillers. Elle explique quelques chiffres de ce rapport et indique que Cauvaldor réfléchit à une tarification au poids des ordures.

Après un vote à main levée, le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité pour approuver ce rapport d'activités du Syded pour l'année 2019.

7. Questions diverses

- Soutien au club de pétanque

Mme la Maire donne la parole à Mme Géraldine ARNOULD qui informe que le président du club de pétanque est venu très inquiet leur présenter la situation financière du club liée au contexte sanitaire actuel qui ne leur permet plus d'organiser de concours de pétanque. En 2020 seul le concours de la fête a été possible et ils ont dû régler les frais EDF qui ne leur avaient pas été facturés pendant 5 ans. Mme la Maire précise que ce club est le seul de la commune qui paie un loyer et qui fait des animations toute l'année. Leurs finances étant au plus bas, ils sont dans l'incapacité de redémarrer une animation et la commune se doit de les aider.

Elle propose de les dispenser de régler le loyer du 1^{er} semestre 2021, soit 350 €, chose qui se fait également dans d'autres communes.

- Achat de panneaux d'affichage (emplacement conteneurs poubelles)

Mme la Maire donne la parole à Mr Alain BOURDET pour présenter le projet d'achat de panneaux d'affichage à installer à chacun des 8 emplacements de conteneurs. Deux devis ont été demandés. Il précise que les poteaux sont très chers et qu'il est possible de les remplacer par des poteaux en bois. Ces panneaux seraient complémentaires de l'application PanneauPocket pour améliorer l'information des habitants.

- Wi-fi public

L'entreprise FR de Rémi FREGEAC doit intervenir cette semaine pour finaliser l'installation du Wi-fi public autour du foyer rural.

- Point de collecte des sapins

Une bonne initiative qui a permis de récolter 40 sapins de Noël au parking du tennis. Pour l'année prochaine, il faudra réfléchir à un second point de collecte.

- Distribution des chocolats aux aînés de plus de 90 ans

La distribution des ballotins de chocolats a été faite par les conseillers municipaux et a été très appréciée des aînés de la commune.

- Problème de chauffage à l'école : remerciement pour le prêt des radiateurs

Mme la Maire informe qu'une coupure de gaz a eu lieu à l'école juste avant la rentrée de janvier 2021. Elle tient à remercier la commune de St-Céré et les administrés qui ont prêté un appareil chauffant afin que les classes soient tempérées malgré la panne de chauffage central.

Elle précise que suite à sa demande l'entreprise PROXIGAZ a accordé une remise exceptionnelle de 250 € HT.

- **Marché de producteurs : mise en place d'une banderole**

Mme Géraldine ARNOULD informe qu'une banderole sera installée au niveau du rond-point de l'Europe. Deux devis ont été demandés, l'un à Riol Imprimerie et l'autre à Complast Design. La proposition de l'entreprise RIOL a été retenue.

En raison du couvre-feu, les horaires du marché sont modifiés : ouverture de 16h à 18h.

De nouveaux producteurs seront présents pour les prochains marchés (légumes, produits à base de châtaignes, tisanes) et il sera désormais possible d'acheter de l'aligot.

Un marché « spécial Pâques » est à l'étude avec une animation et une buvette organisées à tour de rôle par les différentes associations de la commune.

- **Comité des fêtes**

Mme Géraldine ARNOULD fait part de la décision de démission de Mr Samuel PORTOLAN (président) et de son épouse Mme Carole PORTOLAN (trésorière adjointe) du comité des fêtes. Mme Cécile BILLET (secrétaire adjointe) ayant également démissionné, trois postes sont à pourvoir.

- **Epicerie ambulante Crayssac**

A compter de ce jour, une épicerie ambulante est installée tous les quinze jours, le lundi, sur la place de Crayssac de 7h30 à 8h. Des bons de 10 % de réduction ont été distribués dans chaque logement de Crayssac. Des commandes sont possibles.

- **Vœux 2021**

En raison des contraintes sanitaires actuelles, il n'est pas possible d'organiser une cérémonie de vœux à la population dans le foyer rural. Mme la maire propose de transmettre les vœux par courrier avec un récapitulatif des actions menées depuis leur prise de fonction en juin 2020.

- **Informations diverses**

- Une réunion de cohésion territoriale organisée par Cauvaldor se tiendra ce jeudi au foyer rural avec les maires du canton et en présence du Président Raphaël DAUBET.
- Il n'y aura pas de conseil municipal en février 2021 mais une réunion de travail pour préparer le budget qui sera voté en mars 2021.
- Les élections départementales et régionales seront organisées en 2021 mais la date n'est pas encore connue.
- Mme Géraldine ARNOULD informe du partenariat entre Cauvaldor et Lot-numérique pour proposer un accès à la plateforme <https://mediatheque-numerique.lot.fr>. Cette plateforme donne accès 24h/24 et 7j/7 à des livres, films, musique, presse, formation et espace enfants. Il suffit d'être abonné à une des médiathèques du territoire de Cauvaldor pour accéder gratuitement à toutes ces ressources.

Fin de la séance : 21h15

Vu la Maire,
Stéphanie ROUSSIES